

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150710-2015\_A110-DE  
Date de télétransmission : 22/07/2015  
Date de réception préfecture : 22/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 JUILLET 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_A110**

**OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Général**

Le 10 juillet 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGEY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : Néant

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales** : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir BUCCI Dominique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – MALAUZAT Irène donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – ROLANDO Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – ZERKANI Karima donne pouvoir à MERGER Reine

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CALAFAT Roxane – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique – TRAINAR Nadia – FRAUDIN Bernard – GIUSTI Michel

**Secrétaire de séance** : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_01**

**CONSEIL DU 10 JUILLET 2015**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Budget Supplémentaire 2015 - Budget Général**  
**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

**Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2015 du Budget Général.**

**Exposé des motifs :**

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports.

Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

## I - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

### A - LA REPRISE DES RÉSULTATS 2014 ET L'INSCRIPTION DES RESTES À RÉALISER

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2014 est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement : 21 854 678,30 €
- Excédent de clôture de la section d'investissement : 1 033 566,25 €

Soit un **excédent cumulé de clôture de 22 888 244,55 €.**

Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu de ces restes à réaliser nets (**20 200 565,08 €**), le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à **19 166 998,83 €.**

### B - L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat telle qu'elle a été votée par le Conseil communautaire est la suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : **19 166 998,83 €**
- Affectation en section de fonctionnement (compte 002) : **2 687 679,47 €**

	Recettes	Dépenses
<b>(A) Résultat de l'exercice</b>		
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit).....	375 457 220.39	355 026 013.42
<b>(B) Résultat antérieur reporté</b>		
Ligne 002 du Compte administratif n-1	1 423 471.33	
<b>(C) Résultat à affecter</b>	<b>21 854 678.30</b>	
=A+B (hors reste à réaliser).....		
<b>(D) Solde d'exécution d'investissement N-1</b>		
Solde d'exécution de l'exercice N	157 093 930.71	157 748 094.78
Solde d'exécution de l'exercice N-1	1 687 730.32	
R 001 (excédent de financement).....	1 033 566.25	
<b>(E) Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</b>		
Besoin de financement	3 000 000.00	23 200 565.08
<b>(F) Besoin de financement (=D+E)</b>		<b>- 19 166 998.83</b>
<b>AFFECTATION</b>		
Affectation obligatoire en réserves (nature 1068)	<b>19 166 998.83</b>	
Affectation en section de Fonctionnement ( nature 002)	<b>2 687 679.47</b>	

## II - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET D'AJUSTEMENT

Acte d'ajustement, le budget supplémentaire constate, comme toute décision modificative, l'ouverture de crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

### A - LES AJUSTEMENTS DE COMPTE

Compte tenu des notifications de l'Etat, les prévisions de recettes sont réajustées de la manière suivante :

⇒ Contributions directes :

Il convient d'ajuster le produit de ces contributions (+1,92 M€) :

• Taxe sur le Foncier Non Bâti	+ 42 867 €
• Taxe d'Habitation	+ 113 897 €
• IFER	- 75 520 €
• Contribution Foncière des Entreprises	+ 681 050 €
• CVAE	+ 332 653
• TASCOM	- 123 788 €

⇒ FNGIR

La prévision de recette est revue à la hausse, soit un supplément de recettes de **+ 288 €**.

⇒ Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)

Il convient ici d'ajuster la prévision à la baisse soit une diminution de **- 7 958 €**.

⇒ Compensations diverses au titre de la TP

Les prévisions sont réévaluées car les recettes attendues sont en baisse de **- 1 871 441 €**.

⇒ Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation

La prévision de recette doit être augmentée de **+ 2 262 670 €**.

□ Dotation d'intercommunalité

Au vu de la notification des services de l'Etat il convient de réduire la prévision de recettes de **- 423 620 €**.

## **B – LES MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES**

### **1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le Budget Primitif étant un document prévisionnel, il est nécessaire d'ajuster les prévisions en cours d'année. Le financement des dépenses supplémentaires doit être assuré soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

Les crédits supplémentaires demandés par les services s'élèvent à **2 M€**.

Ces dépenses supplémentaires peuvent être financées grâce à l'affectation du résultat 2014 en fonctionnement et l'inscription de ressources supplémentaires à hauteur de 104 K€.

Les principaux ajustements sont les suivants :

#### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- **Direction des systèmes d'information, télécommunication et administration électronique : + 235 100 €**

Cette demande supplémentaire est destinée en grande partie au paiement des marchés de maintenance (photocopieurs....) et aux frais de télécommunications.

- **Direction des Ressources Humaines : + 500 000 €**

Cette demande est nécessaire au projet de monétisation des jours de CET au delà de 20 jours, mais aussi à la revalorisation du régime indemnitaire des catégories C filière technique, des catégories B et A.

#### **DGA CULTURE ET SPORTS**

##### **Direction de la Culture : + 322 000 €**

Des crédits supplémentaires sont inscrits afin de financer :

- des subventions aux associations : 210 000 €
- les tournées communautaires : 72 000 €
- l'exposition temporaire (Les icônes américaines) : 40 000 €

### **Direction des Sports: + 330 000 €**

Des crédits supplémentaires sont destinés à diverses associations sponsorisées évoluant au niveau national.

### **DGA MOBILITE ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

La DGA sollicite 200 000 € au titre des transports scolaires et 25 000 € pour les subventions aux particuliers pour l'acquisition de vélos électriques.

### **DGA PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT EMPLOI ET FORMATION**

- **La valorisation du territoire d'ITER :**

Le service demande 45 500 € afin de verser des subventions de fonctionnement à la CLI ITER et pour le lancement d'une étude sur la stratégie pour Vitropole Entreprise.

- **La Direction prospective et aménagement de l'espace**

La direction demande l'inscription de 150 000 € pour le versement d'une subvention complémentaire à l'AUPA.

- **La Direction prévention de la délinquance**

La direction demande l'inscription de 100 000 € pour le versement de subventions dans le cadre du contrat de ville.

- **La Direction Insertion/Emploi**

La direction demande l'inscription de 100 000 € afin de financer le versement de subventions dans le cadre du contrat de ville et d'octroyer une aide exceptionnelle à la MFR de La Roque d'Anthéron.

- **Le Centre de Formation des Apprentis**

La direction demande l'inscription de 47 100 € essentiellement pour l'acquisition de fournitures scolaires pour l'ouverture du brevet des métiers de Fleuriste.

- **La Direction Opérations d'aménagement**

La direction demande l'inscription de 70 000 € pour le paiement de redevances d'archéologie préventive.

## **2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

La procédure de virement de crédits était la priorité pour ce Budget Supplémentaire 2015 ; néanmoins les **demandes des services** se montent à **33 M€**.

### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

- **La cellule Appui aux communes :**

La direction sollicite globalement la somme de **1,9 M€** suivant la répartition ci-dessous :

- Vitrolles Cap Horizon : + 3,9 M €
- Contrat de développement avec les communes : -1,1 M€
- Fonds de concours voiries : - 395 K€
- Gestion urbaine de Proximité (résidentialisation) : - 100 K€
- Etudes travaux divers : -90 K€
- Mission handicap : - 300 K€

### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES**

- **Direction Infrastructures Communautaires**

Le service des entrées de ville sollicite **4,8 M€**. Ce montant est réparti en majeure partie pour les travaux des entrées de ville dont notamment celles de Meyrargues cours des Alpes, Coudoux République, Aix-en-provence Les Platanes, Eguilles les Lauriers, Venelles Les Logissons.

Le service des aménagements de voirie estime un besoin de **2,1 M€** pour satisfaire la demande d'avance de la SPLA pour le contournement sud d'Aix-en-Provence secteur de l'Ensoleillée.

Le service des travaux d'infrastructures communautaires demande **5,4 M€** de crédits supplémentaires notamment pour les opérations Plan de Campagne Collecteur ouest, Plan de Campagne A51/RD543, Plan de Campagne route de grande campagne et Vitrolles Les Estroublans T3.

- **Direction de l'environnement**

Le service Espaces Naturels prévoit un besoin de **243 K€** pour la réalisation de travaux supplémentaires sur le programme PIDAF et l'installation de citernes à Trets.

Le service Ecologie Urbaine sollicite globalement **110 K€** de crédits nouveaux essentiellement sur l'opération « murs anti-bruit » en partenariat avec Escota.

- **Direction Collecte et Traitement des déchets**

Sur la partie Traitement, la Direction **restitue 300 000 €** en raison du décalage dans le temps de l'opération « décharges brutes ».

Sur la partie Collecte il convient de prévoir 36 K€ pour l'annulation d'un titre de recettes sur les composteurs.

- **Direction des Bâtiments**

La direction sollicite **16,9 M€** de crédits supplémentaires afin d'ajuster les avances versées à la SPLA Pays d'Aix Territoires (+15M€) pour les opérations SMAC, extension du CCN, Palais des sports, CFA, d'augmenter le crédit de paiement de la piscine de Venelles de 1,5 M€,

Par ailleurs, les divers travaux sur les piscines (Pertuis, Les Pennes Mirabeau, Aix, Vitrolles), les bâtiments administratifs (Boadès), les pépinières d'entreprises et le musée Granet sont essentiellement financés par les virements de crédits et ne nécessitent que l'inscription de 321 K€ de crédits supplémentaires.

- **Direction des Gens du Voyage**

Cette direction sollicite **4 M€** de crédits supplémentaires dans le cadre de la convention d'aménagement avec la SPLA pour la construction des aires d'accueil des gens du voyage.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- La Direction de la Culture

**3,3 M€** de crédits supplémentaires sont inscrits et répartis de la manière suivante :

- Subvention d'équipements aux grands opérateurs culturels : 488 K€
- Fondation Vasarely : 413 K€
- Réserves et ateliers du musée Granet : 400 K€
- Médiathèque de Pertuis : 2 M€

- La Direction des sports

Un crédit de 450 K€ est demandé en subvention d'investissement à destination du PARC pour la réalisation de 450 m<sup>2</sup> de modulaires (école des 15 et administration).

## DGA MOBILITE ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- La Direction des Infrastructures de Transports :

La direction sollicite **2,5 M€** de crédits supplémentaires essentiellement pour les parkings de persuasion de Meyrargues, Pertuis, Venelles et Aix-en-provence (les Hauts de Brunet).

- La Direction de la mobilité

Cette dernière demande **40 000 €** de crédits supplémentaires pour un fonds de concours aux communes pour l'acquisition de véhicules électriques sur les communes de Bouc-Bel-Air et Fuveau.

## DGA PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT EMPLOI ET FORMATION

La DGA sollicite globalement **2,5 M€** de crédits supplémentaires sur les directions suivantes :

- **Prospective et aménagement de l'espace**

Le service prévoit **139 991 €** de frais d'études supplémentaires pour la révision des documents d'urbanisme.

- **La Direction des grands projets structurants**

La direction sollicite 141 592 € de crédits supplémentaires pour les projets suivants :

- Passage à niveau de la Calade : + 240 000 €
- Pont rail de Trets : + 34 842 €
- TER Modernisation Aix Marseille : + 466 750 €
- Protocole CG13 (voirie) : - 600 000 €

- **La Direction de l'Habitat**

Les opérations sont financées en partie par des virements internes ; toutefois le service sollicite 626 840 € de crédits supplémentaires sur 2015, pour abonder les programmes de subventions de logements sociaux.

- **La Direction Insertion/Emploi**

Un crédit supplémentaire de 90 000 € est sollicité pour le financement de subventions à la MFR de La Roque d'Anthéron.

Les directions suivantes restituent des crédits suite au décalage d'opérations dans le temps :

- Direction de l'habitat (aide à la pierre) : -353 514 €
- Politique de la ville : -1 942 900 €
- Enseignement supérieur et recherche : - 7 279 540 €

- **La direction des Affaires générales et actions économiques :**

La direction sollicite 2,9 M€ de crédits supplémentaires sur 2015 afin de financer essentiellement l'avenant au contrat de DSP pour le Très Haut Débit (capillarité 1,6M€ + subvention complémentaire).

- **La direction du tourisme**

Un crédit de 300 000 € est sollicité pour le financement d'acquisition de structures modulaires pour les halles de Terre de Provence de Pertuis et Plan de Campagne avec dépôts de permis de construire (mission d'architecte).

### **CONCLUSION**

*Le présent budget supplémentaire conduit à augmenter les masses financières du budget de la Communauté du Pays d'Aix,  
tant en Fonctionnement qu'en Investissement :*

**La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à**

**7 830 000 €**

**La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à**

**64 315 830 €**

#### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11 ;

VU la délibération n° 2014\_A235 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 relative au vote du Budget Primitif 2015 du budget principal ;

VU la délibération n° 2015\_A008 du Conseil communautaire du 19 février 2015 relative au vote de la Décision Modificative N° 0 du budget principal 2015 ;

VU la délibération n° 2015\_A059 du Conseil communautaire du 21 mai 2015 relative au vote de la Décision Modificative N° 1 du budget principal 2015 ;

VU l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle de gestion en date du 25 juin 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 juillet 2015 ;

#### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **APPROUVER** le Budget Supplémentaire 2015 tel qu'il vous est présenté ci-après :

## BS 2015

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>Finances (2E)</b>	<b>5 827 451,00</b>	<b>7 725 859,00</b>	<b>31 239 095,08</b>	<b>64 815 830,00</b>
Ressources fiscales		2 064 799,53		
DGF		-423 620,00		
Titres annulés et admission en non valeur	83 000,00			
Régul écritures divers (pénalités perçues, autres produits...)		490 000,00		
Amortissements	5 760 000,00			5 760 000,00
Avance Budget annexe de l'Aménagement			1 035 530,00	
Dépenses imprévues	-4 549,00			
Etude Metropole	30 000,00			
Acquisitions foncières globalisées			3 000 000,00	
Investissement - Cession Château Bas			1 096 000,00	1 644 000,00
Subventions transférables		2 907 000,00	2 907 000,00	
Emprunt				34 211 264,92
Autofinancement				
Finances Affectation du résultat	0,00	2 687 679,47	23 200 565,08	23 200 565,08
Résultat 2014 (1058)				19 166 998,83
Résultat de clôture 2014 (002)		2 687 679,47		
Excédent d'investissement reporté 2014 (001)				1 033 566,25
Report d'investissement 2014			23 200 565,08	3 000 000,00
<b>Equilibre Finances</b>	<b>1 898 408,00</b>		<b>33 576 734,92</b>	
<b>CABINET DU PRESIDENT</b>				
Communication (11)	-40 000,00		24 000,00	
<b>Sous-Total Cabinet du Président</b>	<b>-40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGS</b>				
Cellule d'appui aux communes (15)	0,00	64 713,00	1 900 000,00	
<b>Sous-Total DGS</b>	<b>0,00</b>	<b>64 713,00</b>	<b>1 900 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGST</b>				
Bâtiments (1BAT)	0,00		16 881 384,00	
Collecte (1C)			36 400,00	
Traitement Elimination (1TE)			-278 900,00	
Traitement Logistique (1TL)				
Etudes Générales Déchets (1ETUDES)				
Ecologie Urbaine (1D)	0,00		110 975,00	
Energie (1DR)				
Espace Naturel (1DN)	125,00		243 400,00	
Assainissement (1E)				
Risques (1R)				
Travaux d'infrastructures communautaires (3C)	0,00		5 459 202,00	
Entrées de ville - Travaux (5A)	0,00		4 790 000,00	
Aménagement de voirie (5D)	0,00		2 125 105,00	
Gens du Voyage (7B)	0,00		4 000 000,00	
<b>Sous-Total DGST</b>	<b>125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 367 566,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Culture et sports</b>				
Culture (2C)	322 000,00		3 346 867,00	
Sport (1I)	330 000,00		450 000,00	
<b>Sous-Total DGA Culture et sports</b>	<b>652 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 796 867,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGSA</b>				
Moyens généraux (2A)				
DSIT (2B)	235 100,00	15 000,00		
Contrôle de gestion et fiscalité (2D)				
Juridique (2J)				
Ressources humaines (2F)	500 000,00			
Finances (2E) Fonds de concours			-3 239 999,58	
<b>Sous-Total DGSA</b>	<b>735 100,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>-3 239 999,58</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Déplacements, transports et infrastructures</b>				
Transports (6A)	200 000,00			
Infrastructures (6B)			2 476 600,00	
Déplacements (6C)		-60 000,00	65 000,00	
Planification Urbaine - PLH (6E)				
<b>Sous-Total DGA DTI</b>	<b>200 000,00</b>	<b>-60 000,00</b>	<b>2 541 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Prospective et aménagement</b>				
Opérations d'aménagement (3B)	70 000,00		-1 765,00	
Stratégie Développement Eco (ex sce lter) (3I)	45 500,00			
Prospective et aménagement de l'espace (5C)	150 000,00		139 991,00	
Grands projets (6D)	6 000,00		141 592,00	
Aide à la Pierre (7)			-353 515,50	-500 000,00 €
Habitat (7A)	-84 276,00	84 428,00	626 840,00	
Politique de la ville (7C)	5 000,00		-1 942 900,00	
Prévention de la délinquance (7D)	100 000,00			
Partenariat Europe (ex projet d'agglo) (12)	15 000,00			
Enseignement sup. et recherche (14)			-7 279 541,00	
Cellule observatoire (17)	1 000,00			
Insertion /Emploi (8)	100 000,00		90 000,00	
Fonds social Européen (9)				
Centre Formation des Apprentis (10)	47 100,00			
<b>Développement économique</b>				
Affaires générales et actions économiques (3A)	60 000,00		2 916 000,00	
Agriculture (3D)			350 000,00	
FISAC/ Commerce artisanat(3F)	-60 000,00			
Tourisme (3T)				
<b>Sous-total Développement économique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 266 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-Total Prospective et aménagement</b>	<b>455 324,00</b>	<b>84 428,00</b>	<b>-5 313 298,50</b>	<b>-500 000,00</b>
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>2 002 549,00</b>	<b>104 141,00</b>	<b>33 076 734,92</b>	<b>-500 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 830 000,00</b>	<b>7 830 000,00</b>	<b>64 315 830,00</b>	<b>64 315 830,00</b>
<b>EQUILIBRE</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

**OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Général**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	89
Votants	81
Abstentions	4
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

BALDO Edouard - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - de BUSSCHERE Charlotte - LENFANT Gaëlle

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

20 JUIL. 2015